



Tél. : 04 67 20 40 01

Fax : 04 67 85 45 70

E-mail : alto-nuisibles@wanadoo.fr

ALTO est certifié par



CONTRAT D'ENTRETIEN N° 17D/CE0312

Raison sociale/Nom du Client :

LYCEE CHAMPOLLION

Adresse de facturation :

BP 10110 – 34874 LATTES CEDEX

Adresse d'intervention :

IDEM QUE CI-DESSUS – 20 AVENUE DE FIGUIERES

Nom du contact et tél. fixe et/ou mobile : **MME CHRYSTELLE DECEUNINCK**

Email : chrystelle.deceuninck@ac-montpellier.fr

PROGAMME DE PREVENTION

SANITATION

A- DETAILS DES PRESTATIONS

L'objectif principal de ce programme est d'assurer une **PREVENTION DES INFESTATIONS DE NUISIBLES** dans les locaux, en limitant au maximum leur pénétration dans les bâtiments et en détectant rapidement toute intrusion afin de déclencher les actions appropriées.

En cas d'intrusion de nuisibles, ce programme doit permettre une détection rapide grâce à la mise en place d'un système de détecteurs appropriés puis leur élimination afin d'éviter leur reproduction dans les locaux.

Toutes nos interventions répondront aux exigences des normes en vigueur

B – FREQUENCE DES INTERVENTIONS

4 INTERVENTIONS ANNUELLES

C- OPTION HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) :

Plan du site avec la position de tous les postes d'appâtage.

- Etiquetage mural afin de signaler les boîtes.
- Boîtes plastiques sécurisées fermées à clefs.
- Appâts non dispersibles.
- Rapports d'interventions.
- Fiches de données sécurité des produits utilisés

D- PARTIES RETENUES

ÉCOULEMENT PLUVIAUX DES COURS, ABORDS EXTERIEURS, PASSAGES DE CABLES, GAINES TECHNIQUES, FAUX-PLAFONDS BAT. ADM. RDC



E- NUISIBLES COMBATTUS



Rongeurs : rattus rattus, mus musculus, appodemus sylvaticus (rats, souris, mulots)

Blattes : blattes germaniques, blattes orientales.

Autres nuisibles : ...

F- GARANTIE

En cas de ré infestation entre deux visites, une intervention gratuite peut être déclenchée par vos services sur simple appel au : 04 67 20 40 01

Cette garantie ne pourra s'appliquer en cas de non respect par le client des observations ou recommandations de nos services mentionnées sur leur avis de passage ou rapport d'intervention.

La société ALTO est **agrée** par le ministère de l'agriculture en tant qu'apporteur de produits antiparasitaires sous le n°**LR00704**.

Tout le personnel impliqué dans l'application des pesticides est formé sur la base d'un programme reconnu par la profession. Les personnes pouvant intervenir sur le site seront parfaitement identifiés, formés aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité.

G- RESPONSABILITE CIVILE

Notre société est couverte par une police d'assurance garantissant contre tous incidents ou accidents pouvant survenir lors de nos prestations et du seul fait de nos techniciens.

H- CONDITIONS GENERALES



Remise à niveau si infestation et/ou mise en place HACCP à régler uniquement la première année : **N/A**



Contrat d'entretien annuel : **498 €HT**

Le contrat d'entretien prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2018, il est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois à moins que l'une ou l'autre partie ne résilie le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception au moins trois mois avant la date d'échéance du contrat.

La facture est à régler à réception à la date d'effet sous trente jours (30j) et ensuite tous les douze mois.

ACCORD CLIENT (1/1/18, signature, tampon)

ACCORD ALTO

Alain CABEZOS, le 26/06/17

